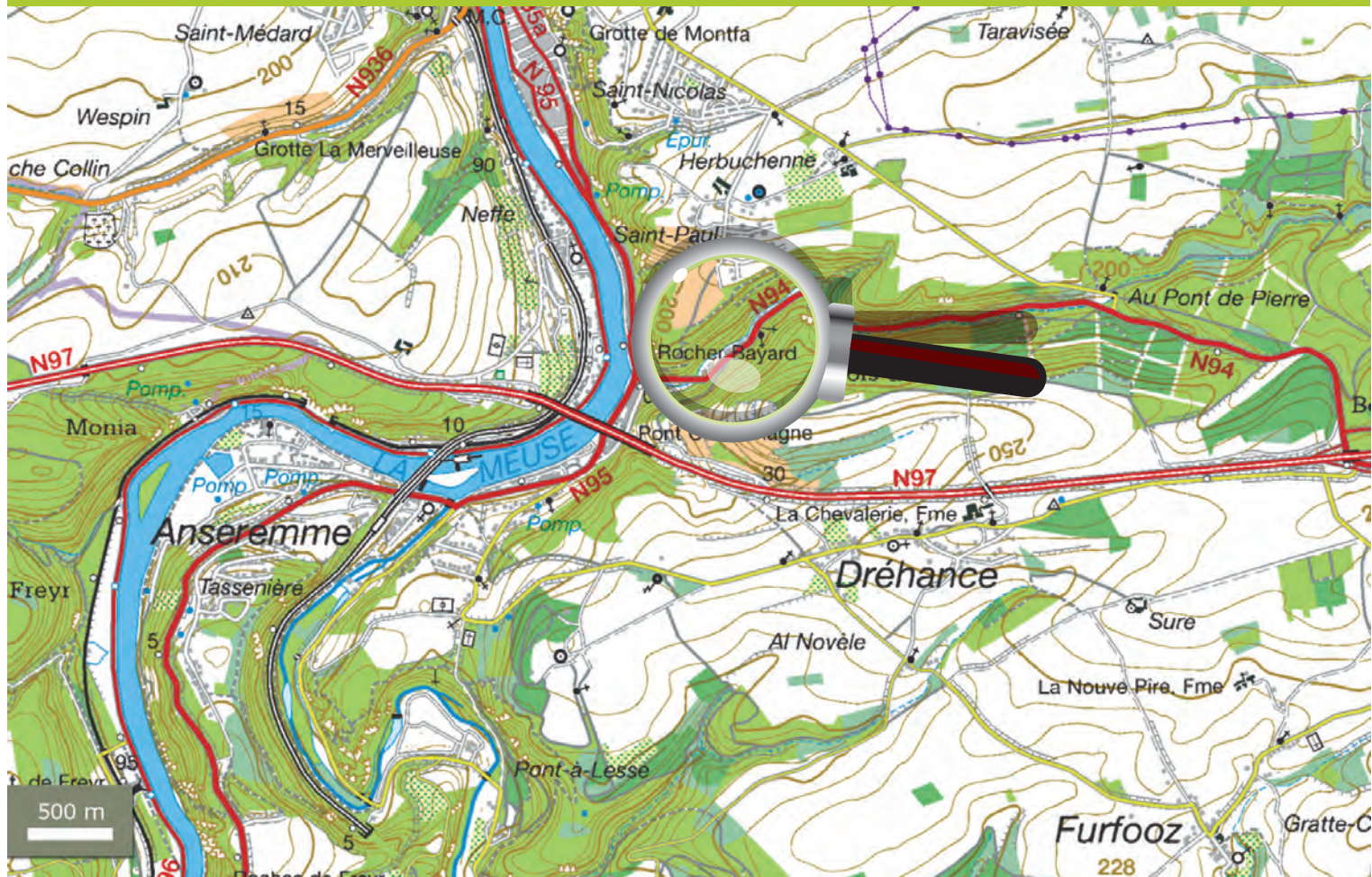


# 43 - Dinant

## Le Rocher Bayard







## Les roches

L'éperon du Rocher Bayard et la barre rocheuse qui le prolonge sont constitués de bancs bien marqués de calcaire violacé contenant des cherts et des microbrèches (Formation de Leffe). Ces calcaires ont été formés à partir de sédiments répandus sur les pentes et le pourtour des récifs waulsortiens. Immédiatement au sud du Rocher Bayard, on trouve un calcaire bien stratifié, gris foncé à gris, à reflets brunâtres, plus ou moins riche en crinoïdes et renfermant également des cherts (Formation de Bayard). Ces roches sont d'âge toumaysien (ivorien à moliniacien).

Les cherts sont des nodules siliceux noirs aux contours irréguliers. Ils sont accumulés le long de plans de stratification. C'est l'équivalent des silex dans la craie. Soumis à l'altération atmosphérique, ils se recouvrent d'une patine blanchâtre.

Bancs renfermant des cherts.

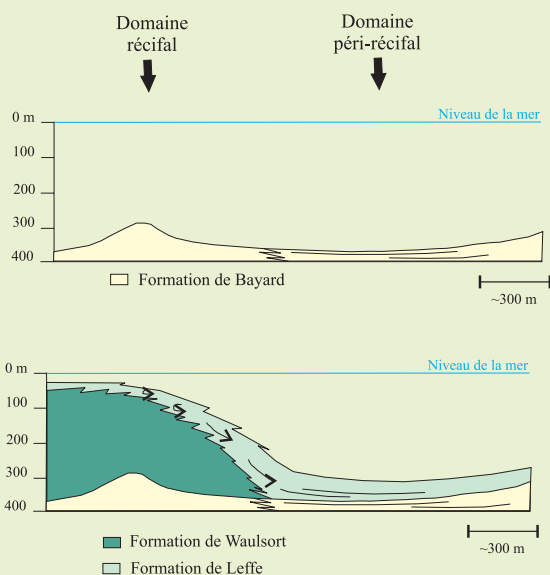
Cherts (noirs).





# Le dépôt et l'évolution des sédiments

Au Tournaisien supérieur (Ivorien), il y a environ 350 Ma, des communautés d'organismes composés essentiellement de crinoïdes et de bryozoaires (fenestelles) commencent à se développer en certaines zones du fond marin, à une profondeur de l'ordre de 300 à 400 m. Elles constituent la semelle stratifiée sur laquelle s'édifieront les récifs (ou monticules) waulsortiens.

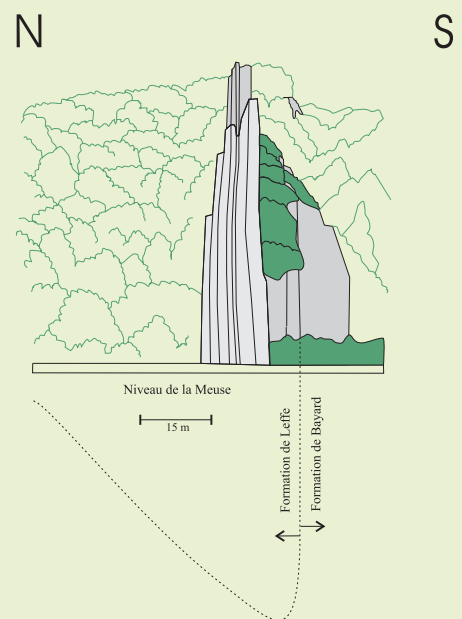


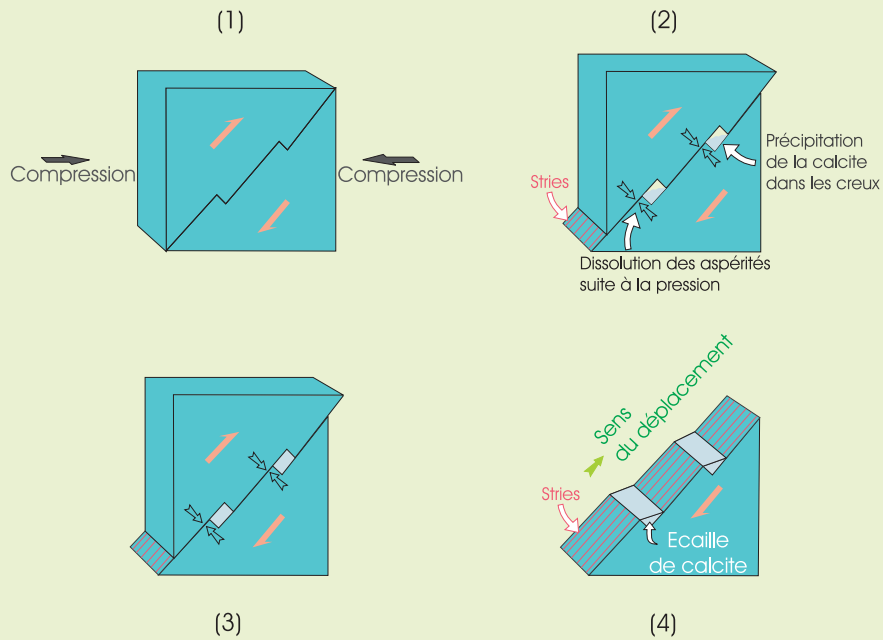
Les récifs prennent de l'ampleur et les communautés d'organismes se diversifient avec l'apparition d'éponges et de foraminifères, puis de gastéropodes et d'algues. Vers le sommet des récifs, la proportion de crinoïdes et de bryozoaires diminue au profit d'une boue carbonatée formée de calcite finement cristalline (= micrite). Parallèlement, des phénomènes d'érosion marine contrecarreront la construction récifale. En effet, des fragments d'organismes et de boue carbonatée seront enlevés aux récifs par des courants et viendront se répandre en périphérie des monticules. Après diagenèse,

ils constitueront les calcaires stratifiés de la Formation de Neffe (Moliniacien tardif) qui composent le Rocher Bayard.

# La tectonique

Le Rocher Bayard constitue le flanc sud très redressé d'un synclinal.





En effet, principalement entre -310 et -305 Ma, ces roches subiront les poussées sud-nord de l'orogénèse varisque et seront plissées. Au cours de ce plissement, certains bancs vont se désolidariser et glisser l'un sur l'autre. Il en résultera des stries de glissement et des biseaux de calcite qui peuvent préciser le sens du glissement.

Par exemple, sur la photo ci-dessous, le glissement des deux blocs s'effectuait selon la ligne jaune. En outre, c'est le banc sur lequel repose le marteau qui est remonté (la pointe des biseaux de calcite est orientée vers le haut).

Stries de glissement. Le déplacement s'est effectué dans la direction de la ligne jaune.





# Un peu d'histoire

Le rocher porte le nom de Bayard en référence à la célèbre légende ardennaise des quatre fils Aymon basée sur un roman de chevalerie datant du XII<sup>e</sup> siècle. Cette légende est aussi connue sous le nom de « Renaud de Montauban ». Très populaire au moyen-âge, elle relate l'histoire des quatre fils du Duc Aymon qui servaient honorablement Charlemagne jusqu'au jour où l'un d'eux, Renaud, blessa mortellement le neveu de Charlemagne. Pour fuir la colère de l'empereur, il fut obligé de quitter la cour et il fut poursuivi en même temps que ses frères dans la mystérieuse forêt d'Ardenne. Tous les quatre, sur leur cheval magique Bayard, fuyaient sans cesse et franchissaient la Meuse grâce aux bonds immenses dont le cheval Bayard était capable. La hargne de Charlemagne ne fut apaisée qu'avec le sacrifice de Bayard, précipité dans la Meuse. Certains disent que l'on peut encore entendre ses hennissements dans la forêt ardennaise par les nuits sans lune.

Concernant la brèche qui sépare l'éperon du Rocher Bayard du reste du massif, la légende veut que ce soit le cheval Bayard qui l'ait créée en fendant le rocher d'un coup de sabot au cours d'une tentative pour échapper à Charlemagne. Une autre version l'attribue aux soldats de Louis XIV qui, voulant se frayer un passage sur la rive de la Meuse, auraient employé des explosifs.

Le Rocher Bayard fut classé par arrêté royal du 04/04/1939.



## Pour en savoir plus

Delcambre & Pingot (1993), Conil (1968), Dejardin (1990), Lees et al. (1977, 1985), Robaszynski & Dupuis (1983).